

*Liberté Égalité Fraternité  
République Française*

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*Le Ministre*

Madame Céline SCIAMMA  
Monsieur Christophe RUGGIA  
Monsieur Pierre SALVADORI  
Co-Présidents  
Société des réalisateurs de films  
14, rue Alexandre Parodi  
75010 PARIS

Paris, le 03 JUIL. 2014

Nos réf. : CC/1208/MGI

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Vous avez été nombreux à marquer votre grande inquiétude auprès du Gouvernement après la condamnation et l'incarcération, depuis le 7 juin dernier, de la talentueuse réalisatrice iranienne Mahnaz Mohammadi. C'est une inquiétude que je partage entièrement.

Engagée de longue date dans la lutte en faveur des droits de la Femme, Mahnaz Mohammadi a été condamnée simplement parce qu'elle a eu le courage d'exercer son métier de documentariste et de réalisatrice. Son travail de création, qui lui vaut aujourd'hui d'être emprisonnée, a été reconnu et primé dans le monde entier ; il est indissociable de son engagement politique, et c'est là toute sa force. Mon admiration pour son courage comme pour son talent est immense. C'est ce talent et cette liberté qui sont condamnés, et cette incarcération jette, à nouveau, une triste lumière sur le respect par l'Iran des droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et la liberté de création.

Pour cette raison, et alors que le cinéma iranien compte aujourd'hui parmi les plus riches et les plus inventifs, nous demandons à l'Iran de cesser de porter atteinte à la liberté de ses propres créateurs. La France a pris l'initiative de mobiliser l'ensemble des pays européens pour protester officiellement à Téhéran contre la condamnation et l'incarcération de Mahnaz Mohammadi. Les artistes qui sont injustement poursuivis en Iran peuvent compter sur son soutien sans faille.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Aurélie FILIPPETTI